CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 3 JUILLET 2015

Président: Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, GIRAUD Fabien, VALETTE Michel, CHAUSSINAND Laurent, COURTAULT Joëlle, CURINIER Maria Isabel, FAURE Monique.

Absents excusés: Mme CHAMBARD Chantal (pouvoir), Mme CHANUT Nathalie (pouvoir), M. EYMARD Frédéric (pouvoir), Mme MAGALDI Bernadette.

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18 heures 30'.

Désignation du secrétaire de séance: Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu conseil du 22 mai 2015 : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Intercommunalité: Point sur les transferts de compétences (eau et assainissement) et bilan annuel 2014.
- 2) Contrat ATSEM.
- 3) Subvention Amicale Laïque,
- 4) SICTOMSED: Rapport annuel 2014 et pré étude sur les collectes des ordures ménagères,
- 5) Adressage Postal,
- 6) Point sur les travaux de voirie: Appel d'offres, choix des entreprises,
- 7) Régie de la salle polyvalente (locations, indemnités)
- 8) Questions diverses.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour débuter la séance par une question diverse. Cela concerne une demande de l'Association ARCADE, nous alertant sur un risque de détérioration d'un site présentant un intérêt patrimonial, lors d'opérations d'abattage d'arbres. Cette information avec l'explication des risques encourus nous est présentée par Monsieur Gérard MAZA. Après réflexion au sein du conseil, il est décidé d'adresser un courrier aux propriétaires concernés afin de trouver une solution.

1) Intercommunalité : Point sur les transferts de compétences (eau et assainissement) et bilan annuel 2014,

- a) Monsieur le Maire porte à connaissance au Conseil Municipal du rendu effectué par le bureau d'études IDE, consultant pour le compte de la Communauté de Communes Val'Eyrieux. C'est une étude d'opportunité du transfert des compétences de l'Eau Potable et de l'Assainissement Collectif. En première partie du déroulement de la présentation, un état des lieux juridique, technique et économique est fait et, en deuxième partie, est donnée la prospective sur ces trois aspects. Cette étude est une aide à la décision pour le transfert, oui ou non, de ces compétences à l'intercommunalité, et sera complétée par un troisième volet, impact sur les ressource humaines, à l'automne.
- b) Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport annuel 2014 de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur les unités de gestion et d'exploitation de l'Eau Potable Communale. Ce rapport de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine indique la **conformité à 100%** des analyses bactériologiques et chimiques des trois captages de la commune (sources de Gerland, puits de l'Eysse et Lanteyron).

2) Contrat ATSEM,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de recruter pour l'année scolaire 2015/2016, sous contrat CAE-CUI, un agent contractuel d'aide maternelle. La commission emploi a étudié les demandes et a sélectionné, pour audit, quatre personnes ayant le CAP petite enfance. Le choix final s'est porté sur Madame Sandy SARTRE d'Accons. Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour le recrutement de cette personne.

3) Subvention Amicale Laïque,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 1600,-€ à l'Amicale Laïque d'Arcens pour financer et gérer les activités extra scolaires et sorties découvertes au cours de l'année 2015.

4) SICTOMSED : Rapport annuel 2014 et pré-étude sur les collectes des ordures ménagères,

Monsieur Fabien GIRAUD, délégué au SICTOMSED, expose au Conseil Municipal le rapport annuel 2014 du syndicat ainsi qu'une pré-étude sur les méthodes de collecte des ordures ménagères. Une synthèse de ce rapport sera distribuée avec le journal ARCENS-INFOS.

5) Adressage Postal,

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'entamer la procédure d'adressage postal pour la commune. Cette opération aura pour but de créer des noms de rue et de donner un numéro postal à chaque boite aux lettres. Ce qui permettra également au syndicat «Ardèche Drôme Numérique» de pouvoir relier chaque habitation avec la fibre optique.

6) Point sur les travaux de voirie : Appel d'offres, choix des entreprises,

Suite aux dégâts de voirie qu'a subis la commune à l'automne dernier, des appels d'offres ont été effectués et instruits par les maîtrises d'œuvre du SDEA et du Département. Les ouvertures des plis ont été effectuées à ce jour. Elles sont en cours d'examen (technique et financier). Les résultats seront communiqués aux entreprises retenues dans les délais légaux. Monsieur le Maire indique simplement que les offres proposées pour l'ensemble des opérations semblent moins-disantes que les estimations de départ.

7) Régie de la salle polyvalente (locations, indemnités)

- La salle polyvalente vient d'être équipée de matériels de sonorisation et d'éclairage. Le Conseil Municipal décide que, pour la location aux usagers de cette salle, seules les enceintes fixes seront mises à disposition.
- Suite à la demande du régisseur de la salle polyvalente d'arrêter cette activité, un appel à candidature est lancé. Les personnes intéressées pour occuper cette fonction sont priées de se faire connaître en mairie.

8) Questions diverses,

- à- Motion de soutien à l'action de l'AMF : Monsieur le Maire donne lecture de la motion alertant solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote cette motion.
- Demande de transfert scolaire : Le Conseil Municipal examine le dossier et réponse sera faite la famille par courrier.
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 11 Septembre à 18 heures.

La séance est levée à 21 h.

M. le Maire, GIROT Thierry